

éditorial



Chers citoyennes et citoyens,

ENFIN EN 2021, l'année de l'après Covid-19...

...Il n'en est malheureusement rien; en effet nous commençons 2021 comme nous avons terminé 2020. Le Conseil fédéral a à nouveau durci les mesures afin de limiter l'augmentation des cas et nous nous retrouvons tout à nouveau confinés et limités dans nos achats et dans nos possibilités de nous rencontrer.

Quelle que soit la situation sanitaire et quelles que soient nos situations personnelles, nous allons devoir avancer dans cette nouvelle année qui marque le début de la deuxième législature de La Grande Béroche. Et j'aimerais alors vous encourager à vous dépasser, à vous réinventer, à concrétiser vos rêves. Il me semble que c'est le meilleur moyen de montrer à ce virus qu'il a perdu son combat et que nous avons déjà la victoire. Je suis conscient que plusieurs d'entre vous passent ou ont passé par la souffrance et/ou le deuil à cause de lui. Mais serrons-nous d'autant plus les coudes dans cette adversité et sortons encore plus forts de cette pandémie; continuons à prendre des nouvelles les uns des autres, à aider les plus fragiles et à nous encourager.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour les mois à venir et proclame que 2021 soit une année de victoire dans votre famille, dans votre santé et dans votre travail.



Thierry Pittet, président du Conseil communal

Comm' à la Une

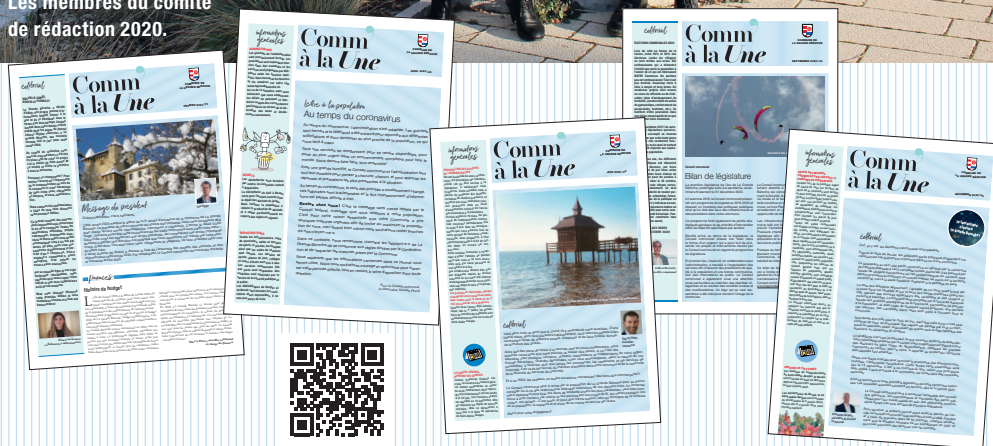


**COMMUNE DE
LA GRANDE BÉROCHE**

FÉVRIER 2021 / 01



Les membres du comité de rédaction 2020.



Comm' à la Une – Sondage d'opinion

Cela fait déjà une année que la toute première édition de notre journal d'informations intitulé *Comm' à la Une* a fait son apparition dans vos boîtes aux lettres.

Durant cette année écoulée, notre comité de rédaction a sorti plusieurs éditions et l'organisation pour leur préparation n'a pas toujours été des plus facile... En effet, avec la situation sanitaire actuelle, nous avons dû changer nos méthodes de travail. Nous avions pour habitude de nous retrouver autour d'une table afin de discuter tous ensemble des sujets que nous souhaitions aborder dans le journal suivant. En 2020, il a été rapidement difficile de continuer à fonctionner de cette manière et nous avons réduit le nombre de réunions et poursuivi certaines d'entre elles par échange de courriel ou par visioconférence. Malgré tous ces changements, nous avons mis un grand enthousiasme dans ce travail. Cela a été pour nous un vrai plaisir de préparer chacune des éditions sorties en 2020 et nous avons hâte de préparer les suivantes!

Comme précisé dans notre premier journal d'informations, nous avons à cœur de créer un lien avec vous, citoyennes et citoyens, et votre avis compte pour nous! Dans ce sens, notre comité de rédaction décide donc de profiter de cette première édition 2021 pour partager avec vous un sondage en lien avec le journal d'informations *Comm' à la Une*. Vous le trouverez sur notre site internet, sur nos réseaux sociaux ou en scannant le QR code ci-dessus. Lectrices et lecteurs, vous êtes donc invités à y répondre!

Elisa Coucheman, collaboratrice administrative

après élections

Conseil communal

Le Conseil communal est composé de cinq membres élus par le Conseil général. En ce début de législature 2021–2024, ils se présentent à vous avec le chancelier.



THIERRY PITTET, PRÉSIDENT

Ingénieur diplômé en génie thermique et titulaire d'un MAS en énergie et développement durable dans le bâtiment, j'ai travaillé dix ans comme conseiller en énergie pour le canton. Je suis indépendant dans le domaine de l'énergie et du bâtiment depuis 2013. J'aime La Grande Béroche, c'est pourquoi je mets mes compétences et ma personnalité à son service et à celui de ses citoyens.

HASSAN ASSUMANI, VICE-PRÉSIDENT

Installé dans le village de Bevaix depuis plusieurs années, je suis marié et père de quatre enfants. Infirmier de formation, je travaille dans le service des urgences au RHNe. Conseiller général, député puis conseiller communal, je m'engage pour une société juste, solidaire, écologique et responsable pour notre commune de La Grande Béroche, «Grandeur Nature».



MAXIME ROGNON, SECRÉTAIRE

Né à Saint-Aubin-Sauges, je suis employé de commerce et je termine un Master en droit de la santé et des biotechnologies à l'Université de Neuchâtel. Je travaille depuis dix ans à la Fondation Le Camp à Vaumarcus, où j'œuvre depuis deux ans au sein de l'administration. Je suis ravi de pouvoir m'engager pour La Grande Béroche et de pouvoir m'investir pour la collectivité.



TOM EGGER, VICE-SECRÉTAIRE

Marié et père de deux enfants, je suis ingénieur en environnement, diplômé de l'EPFL. J'ai travaillé durant trois ans dans un bureau privé à Neuchâtel, pour ensuite me reconvertir dans un métier manuel avec un CFC de ferblantier, métier que j'exerce depuis six ans comme indépendant. La construction de notre jeune commune de La Grande Béroche est un défi passionnant et enrichissant.



FRANÇOIS DEL RIO, MEMBRE

Marié et père de deux enfants adultes, j'ai la chance d'exercer deux métiers passionnants: conseiller communal à La Grande Béroche et ingénieur civil dans un bureau neuchâtelois. Le génie civil m'a permis de construire des ponts, puis de devenir responsable cantonal des ouvrages d'art. Depuis 2017, c'est à la construction de La Grande Béroche que j'ai décidé de me consacrer.

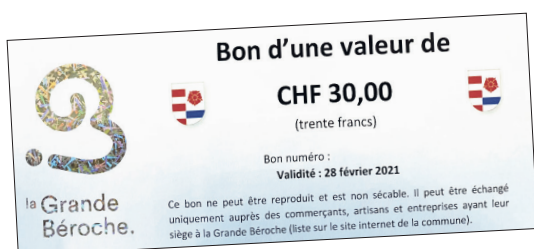
NICOLAS PFUND, CHANCELIER

Habitant de Bevaix depuis vingt ans, je suis marié et père de deux enfants en études. Spécialiste en administration publique et sensible à l'intérêt public et à la communication, j'ai travaillé au niveau fédéral, cantonal puis communal. J'assiste avec enthousiasme le Conseil communal dans mon rôle de chancelier depuis le 1^{er} janvier 2018.



consommer local

Faites vos achats dans la commune!



Suite aux nouvelles mesures de la Confédération concernant la fermeture des commerces non essentiels, le Conseil communal a décidé de prolonger la date de validité des bons de CHF 30.– offerts à la population **jusqu'au 30 juin 2021**.

finances

Budget 2021

Lors de sa séance du 7 décembre à la salle de spectacle de Saint-Aubin, le Conseil général s'est penché sur le budget de l'exercice 2021 et sur les investissements. Le budget présenté par le Conseil communal à hauteur de CHF 1515000.– a été amendé par le législatif, notamment par l'introduction d'un impôt foncier avec un taux de 0,8%, qui représente une recette supplémentaire de CHF 417500.–, ainsi que par l'introduction d'une redevance sur l'utilisation du domaine public touchant plusieurs services et améliorant le compte de fonctionnement de l'ordre CHF 120000.–.

Ainsi, moyennant d'autres amendements augmentant le déficit d'environ CHF 40000.–, le budget a été adopté avec un excédent de charges de CHF 1017973.–. Le Conseil général a par ailleurs validé le budget des investissements pour l'exercice 2021, lesquels se montent finalement à CHF 13396200.–.

Remises des mérites sportifs et culturels

Au vu de la situation sanitaire, les autorités communales ont dû renoncer à l'organisation d'une manifestation pour remettre les prix des mérites sportifs et culturels pour les années 2018 et 2019.

Les membres de la commission Culture - Loisirs - Sport ont dès lors remis les prix à l'occasion d'une visite personnelle. Ci-dessous, un rappel de la liste des lauréats:

Mérite culturel groupe

- 1^{re} place: Fanfare Béroche-Bevaix.
- 2^e place: non attribuée.
- 3^e place: non attribuée.

Mérite culturel individuel

- 1^{re} place: Sonia Molinari, écrivaine.
- 2^e place: Steeve Jeannin, 1^{er} prix Concours romand compositions pour tambour.
- 3^e place: Yannick Ruedin, Championnat cantonal tambour.

Mérite sportif groupe :

- 1^{re} place: FC Béroche-Gorgier, huitième de finale de la Coupe de Suisse.
- 2^e place: FC Bevaix, juniors A, Champion cantonal.
- 3^e place: non attribuée.

Mérite sportif individuel

- 1^{re} place: Laurie Rocha, championne du monde et d'Europe de jiu jitsu.

- 2^e place: Florian Greber, champion suisse de tir à l'arc.
- 3^e place: Maurane Fuhrer, 3^e Fête fédérale de gymnastique.

Les diplômés

- Baumann Chrystelle, VTT, 2^e rang Championnat suisse.
- Baumann Lisa, VTT, 11^e Coupe du monde, 3^e Championnat suisse.
- Bignens Jocelyne, tambour, vice-championne cantonale.
- Catastini Roger, athlétisme, divers titres de champion suisse vétéran.
- Chirienti Mattia, natation champion suisse par équipe.
- Greber Loïc, tir à l'arc, 4^e classement national Jeunesse.
- Günter Daniel, 2^e Championnat suisse sénior.
- Günter Tiffany, badminton, 1^{er} tournoi double mixte La Chaux-de-Fonds.
- Huguenin Chloé, volleyball, championne cantonale Talent card Swiss.
- Huguenin Loïc, tennis, champion romand par équipe.
- Humair Anaïs, gymnastique, championne cantonale Agrès C1.
- Vantaggio Valentina, badminton, 3^e championnat romand.

déchets encombrants

Service de ramassage

Afin de nous permettre de maintenir ce service apprécié de la population, le Conseil communal se permet de rappeler les règles régissant la récolte des déchets encombrants des ménages. Seuls les déchets encombrants des ménages peuvent être déposés, à l'exclusion des déchets encombrants des entreprises.

Dimensions maximales: 200 x 100 x 50 cm.

Volume maximum: 1 m³ par ménage et par ramassage.

Les objets (ou parties d'objets) combustibles doivent être séparés des objets incombustibles (par exemple, un sommier doit être démonté afin de séparer le bois et le métal). Les déchets suivants ne sont pas ramassés:

- Déchets de démolition ou de rénovation, tels que terre, cailloux, céramique, poutres, portes, fenêtres, lavabos, baignoires, etc.

- Produits chimiques et peintures.
- Pneus et batteries.
- Appareils électriques et électroniques y compris les appareils ménagers).
- Papiers et cartons.
- Déchets mis en sac qui sont à éliminer dans des sacs taxés.

A noter sur votre calendrier

Pour l'année 2021, les ramassages auront lieu

- mercredi 21 avril;
- mercredi 21 juillet;
- mercredi 20 octobre.



infos pratiques

DATES À RETENIR

Les prochaines séances du Conseil général auront lieu les lundis 15 mars, 17 mai et 21 juin 2021.

Prochaine votation fédérale: 7 mars 2021.

Futures élections cantonales

1^{er} tour: 18 avril 2021

2^e tour: 9 mai 2021

BONS RAILCHECKS

Les subventions pour les abonnements Onde Verte junior rencontrent toujours un vif succès. Pour l'année 2021, chaque adolescent-e ou jeune adulte né-e entre le 1^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2006 recevra un bon Rail Check d'une valeur de 50% du prix d'achat, soit CHF 247.50 à faire valoir sur un abonnement Onde Verte junior de deux zones (10-11), soit un montant de CHF 355.50 pour trois zones (10-11-15), abonnement général et abonnement de parcours inclus.

CARTES JOURNALIÈRES CFF

Cette année, les autorités communales ont décidé de ne proposer que deux cartes journalières à la population. La raison est économique. Si les cinq cartes journalières mises à disposition jusqu'ici sont prisées par la population, elles ne sont de loin pas toutes écoulées; les deux derniers exercices comptables révèlent des pertes de CHF 8000.- en 2019 et de plus de CHF 15000.- en 2020. L'offre de cartes journalières CFF est maintenue jusqu'à fin 2023 sous la forme actuelle et au tarif de CHF 38.- pour les habitants et CHF 43.- pour les externes. Elles sont vendues au prix de CHF 30.- le jour avant leur échéance.



LES JUBILAIRES DE LA COMMUNE

Nous adressons toutes nos félicitations à

90 ans: Mme Marie Gaille, Fresens, et M. Bernard Woodtli, Bevaix.

102 ans et doyenne: Mme Henriette Rod, Saint-Aubin-Sauges.



Projet MAé, la journée à école continue

MAé, ma journée à l'école, est un projet novateur de la journée à l'école intégrant enseignement, repas de midi, devoirs surveillés et offres d'activités extrascolaires facultatives.

Suite à un sondage auprès des parents des élèves du cycle 1 de l'ensemble du canton de Neuchâtel, il ressort que 70% des familles se montrent intéressées par le projet MAé. La difficulté que rencontrent les parents pour concilier vie professionnelle et vie familiale est le principal facteur d'explication.

A l'échelle du Cercle scolaire régional Les Cerisiers (CSRC), environ 80% des parents des élèves du cycle 1 se disent intéressés par la prise en charge des devoirs et des repas au

cours de la journée. Le pourcentage est encore plus élevé concernant la possibilité de pratiquer des activités extrascolaires dans le cadre de MAé. Il est à relever que 86% des élèves du cycle 1 pratiquent une activité extra-scolaire, soit le pourcentage le plus élevé du canton.

Le CSRC souhaite participer aux réflexions, dès le premier semestre 2021, avec les instances politiques cantonales, tout en étant conscient qu'il s'agira de tenir compte de différents paramètres et notamment des particularités locales et des impacts financiers avant de proposer d'éventuelles options aux élèves et à leurs parents.

Direction du Cercle scolaire régional des Cerisiers (CSRC)

Coronavirus
VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER.

STOP CORONA

Actualisé au 18.1.2021

- Rencontrer le moins de personnes possible.
- Garder ses distances.
- Porter un masque si on ne peut pas garder ses distances.
- Masque obligatoire dans les lieux publics, dans les transports publics et sur le lieu de travail.
- Télétravail obligatoire quand c'est possible.
- Se laver soigneusement les mains.
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.
- Ne pas se serrer la main.
- Aérer plusieurs fois par jour.
- Manifestations publiques interdites privées: max. 5 pers. Rassemblements dans l'espace public: max. 5 pers.
- En cas de symptômes, se faire tester immédiatement et rester à la maison.
- Fournir les coordonnées complètes pour le traçage.
- Interrompre les chaînes de transmission avec l'application SwissCovid.
- Test positif: isolement. Contact avec une personne testée positive: quarantaine.
- Se rendre chez le médecin ou aux urgences seulement après avoir téléphoné.

www.ofsp-coronavirus.ch

Les règles peuvent différer selon les cantons

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP

Application SwissCovid Download

Premier véhicule électrique communal

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, le Conseil communal a mené une réflexion sur le remplacement et l'acquisition de prochains véhicules communaux. Il en est ressorti qu'il souhaitait privilégier, quand c'était pertinent, les modèles à propulsion électrique. En effet, il s'avère qu'en Suisse, la force hydraulique qui représente près de 60% de la production d'électricité, permet d'obtenir un bilan carbone favorable pour ce type d'automobile.

Par rapport à une voiture à essence et en parcourant environ 7000km par année pour le service technique, ce véhicule évitera de rejeter près d'une tonne de CO₂¹ dans l'atmosphère, ceci en comptant dans ce bilan sa propulsion et sa fabrication, ainsi que sa batterie. C'est déjà à partir de 30000km que le surplus de gaz à effet de serre dû à sa production sera compensé².

Ainsi, il y a quelques mois, un premier véhicule 100% électrique a été mis en circulation pour le service technique. Il est principalement utilisé par l'ingénieur communal pour le suivi des différents chantiers et pour se rendre aux nombreuses séances de direction de projets.

Bien que l'électromobilité ne soit pas encore à l'heure actuelle la solution écologiquement idéale pour nos déplacements, notamment à cause de l'exploitation de ressources rares pour la construction des voitures, elle contribue cependant à améliorer la qualité de vie en agglomération, notamment en réduisant les émissions de CO₂ et de particules fines, mais aussi en diminuant notablement le bruit routier.



C'est pour ces raisons que le Conseil communal va étendre sa flotte en acquérant prochainement une première fourgonnette électrique en remplacement de l'un des véhicules des travaux publics.

Pierre-Alain Ruchti, ingénieur communal

1 Empa/PSI et ATE

2 Source: OFEN - suisseenergie.ch